



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/3968

Modification de la délibération n°2018/3645 portant sur la garantie sollicitée à hauteur de 15% par la SAHLM Alliage Habitat pour la souscription de trois emprunts d'un montant total de 617 149,00 euros – Opération : acquisition-amélioration de 12 logements (9 logements PLUS et 3 logements PLAI) situés 24, rue Paul Bert à Lyon 3e

Direction Générale des Services

Direction des Finances

Rapporteur : M. BRUMM Richard

SEANCE DU 2 JUILLET 2018

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 5 JUILLET 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 25 JUIN 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 5 JUILLET 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 12 JUILLET 2018

PRESIDENT : M. KEPENEKIAN Georges

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAIN, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. FENECH (pouvoir à M. GUILLAND), Mme BERRA (pouvoir à Mme de LAVERNEE), M. RUDIGOZ (pouvoir à M. DURAND), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme ROLLAND-VANNINI), Mme SANGOUARD (pouvoir à Mme BALAS), M. HAVARD (pouvoir à Mme CONDEMINE), Mme PERRIN-GILBERT (pouvoir à Mme GRANJON), M. BOUDOT, Mme MADELEINE (pouvoir à M. BROLIQUIER)

ABSENTS NON EXCUSES :

2018/3968 - MODIFICATION DE LA DELIBERATION N°2018/3645 PORTANT SUR LA GARANTIE SOLLICITEE A HAUTEUR DE 15% PAR LA SAHLM ALLIADE HABITAT POUR LA SOUSCRIPTION DE TROIS EMPRUNTS D'UN MONTANT TOTAL DE 617 149,00 EUROS – OPERATION : ACQUISITION-AMELIORATION DE 12 LOGEMENTS (9 LOGEMENTS PLUS ET 3 LOGEMENTS PLAI) SITUES 24, RUE PAUL BERT A LYON 3E (DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES - DIRECTION DES FINANCES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 13 juin 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n°2018/3645, la Ville de Lyon a accordé sa garantie à hauteur de 15 % à la SAHLM Alliade Habitat, pour la souscription de trois emprunts d'un montant total de 617 149,00 euros relatifs à une opération d'acquisition-amélioration de 12 logements (9 logements PLUS et 3 logements PLAI) 24, rue Paul Bert à Lyon 3^e.

Or, la notion de taux de progressivité n'a pas été définie dans son intégralité. La Caisse des dépôts et Consignations ne souhaite pas valider la délibération initiale en l'absence de ces mentions.

Aussi, il convient de modifier la délibération.

Vu la délibération n° 2018/3645 du 29 janvier 2018 ;

Vu l'avis du Conseil du 3^e arrondissement ;

Oùï l'avis de la commission finances - commande publique - administration générale - ressources humaines ;

DELIBERE

1. Les caractéristiques des prêts consentis par la Caisse des Dépôts et Consignations sont les suivantes :

Ligne du Prêt :	PAM	PLAI	PLAI	PLAI FONCIER
Montant :	5 034 328 euros	4 253 600 euros	104 616 euros	1 323 085 euros
Durée de la période d'amortissement :	25 ANS	40 ANS	15 ANS	60 ANS
Périodicité des échéances :	Annuelle			
Index :	Livret A			
Taux d'intérêt :	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du Contrat de Prêt			
	+0,6%	-0,2%	-0,2%	-0,2%
	Révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A.			
Profil d'amortissement :	Amortissement déduit (intérêts différés)			
Remboursement anticipé:	Indemnité forfaitaire 6 mois			
Modalité de révision :	« Double révisabilité » (DR)			
Taux de progressivité du capital :	-0,5% Révision du taux de progressivité à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A			

(Et ont signé les membres présents)
 Pour extrait conforme,
 Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Richard BRUMM